

Le Maire,

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 25/3

❖ **Élections municipales - Calendrier :**

Les électeurs sont convoqués le 15 mars 2020 pour le renouvellement des Conseils Municipaux. Un second tour pourra être organisé le 22 mars 2020, si nécessaire.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au Vendredi 7 février 2020.

Les jeunes devenus majeurs après le 7 février 2020 seront automatiquement inscrits jusqu'au 5 mars 2020.

Pour les Communes de moins de 1 000 habitants la déclaration de candidature est obligatoire dès le 1^{er} tour de scrutin, et seuls peuvent se présenter au 2^{ème} tour les candidats présents au tour précédent.

Toutefois, un candidat absent du 1^{er} tour pourra se présenter au 2^{ème} si, au 1^{er} tour, le nombre de candidats était inférieur au nombre de personnes à élire.

Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée. Dans tous les cas, chaque candidat devra effectuer une déclaration de candidature individuelle (formulaire CERFA + copie d'un justificatif d'identité).

Les candidatures devront être déposées au plus tard, le 27 février 2020, à 18 heures, en Préfecture ou en Sous-Préfecture.

❖ **Maison de Santé pluriprofessionnelle (MSP) :**

Les travaux de la Maison de Santé sont à présent bien avancés et devraient se terminer, malgré un léger retard, en janvier prochain.

Deux médecins généralistes, deux kinésithérapeutes et une sage-femme sont actuellement engagés dans ce projet.

❖ **Finances Locales :**

Quelques opérations d'investissement programmées en 2019, n'ayant pu être réalisées, des crédits importants pourront être affectés aux budgets 2020 à des investissements similaires ou différents. Les Comptes Administratifs présentés au Conseil Municipal en janvier prochain donneront toutes précisions à ce sujet.

❖ **Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) :**

Comme je vous l'annonçais précédemment le RPI entre Montreux-Vieux et Chavannes-sur-l'Étang prendra effet à la rentrée scolaire prochaine.

Chaque village gardera sa classe maternelle, et, sous la direction de Madame Nicole DARCO les élèves des cours élémentaires seront répartis sur les 2 sites.

Nous étudions actuellement les conditions matérielles et financières du fonctionnement de ce regroupement. Pour différentes raisons je ne suis pas favorable à un syndicat de gestion, je pense, en particulier, que chaque collectivité devrait garder la responsabilité et donc la charge de ses personnels et de ses bâtiments.

❖ Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Je pensais pouvoir clore ce dossier avant la prochaine échéance électorale.

Malheureusement, malgré notre volonté d'avancer rapidement, il ne sera pas possible de finaliser ce projet avant les élections.

Différentes réunions institutionnelles nous imposent en effet des délais plus importants que prévus.

Le Règlement du futur PLU (documents écrits et graphiques) peut d'ores et déjà être consulté en Mairie.

❖ Salle des Fêtes :

Notre Salle des Fêtes vient de connaître un total rajeunissement. Après des travaux de zinguerie, une rénovation complète de la chaufferie et le remplacement des huisseries pour une meilleure isolation thermique, les enduits extérieurs apportent un nouvel éclat à ce bâtiment plus que cinquantenaire.

❖ Cabane à livres :

Petite bibliothèque extérieure où chacun peut emprunter et/ou déposer des livres gratuitement. Ce concept permet de développer l'accès à la lecture, et donc plus généralement à la culture.

Notre cabane à livres sera installée en janvier prochain sur le parking de la Mairie.

❖ Lotissement « Les Sittelles II » :

La vente des parcelles arrive à son terme.

L'ensemble des Sittelles I et II contribue au développement harmonieux de notre village.

❖ Eau potable :

Des travaux sur le réseau sont programmés en cette fin d'année :

- 3 vannes de quartier doivent être remplacées : rue des Bourquardettes, rue des Sources et Grand Rue. Des coupures d'eau sélectives impacteront les quartiers concernés.
- La vanne principale de distribution sera quant à elle remplacée le 12 décembre prochain. Une coupure d'eau générale aura lieu ce jour en matinée.

❖ Communication - Culture :

Nous nous trouvons à présent en pleine période pré-électorale. Afin de respecter le devoir de réserve qui s'impose lors des mois qui précèdent un scrutin municipal nous ne publierons pas de Bulletin Municipal en cette fin d'année, et la Semaine Culturelle sera laissée à la diligence de la future équipe.

6 décembre 2019

* * *



En cette période où chacun pense déjà aux festivités de fin d'année, je tiens, dès à présent, à vous exprimer mes vœux les plus sincères de bonheur, joie et santé pour la nouvelle année, et vous souhaiter, ainsi qu'à tous les vôtres, de passer d'agréables fêtes de Noël et de Nouvel An.



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2020